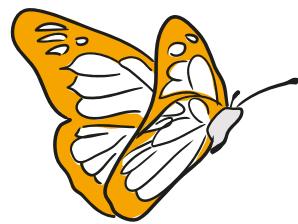




LOREM IPSUM VITALIS DOLOR  
**Lorem ipsum vitalis dolor**



## Infos Pratiques

■ **Accueil : Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat**  
 340, Boulevard d'Avignon - CS 60075 - 84170 Monteux  
**04 90 61 15 50** - [accueil@sorguesducomtat.fr](mailto:accueil@sorguesducomtat.fr)  
 Lundi au vendredi 8h30/12h - 13h30/17h

■ **Urbanisme (sur RDV)**  
 Althen-Monteux-Pernes-Sorgues, au siège de la CASC (sur RDV : 04 90 61 15 50)  
 Du lundi au jeudi 8h30/12h - 13h30/17h et le vendredi 8h30/12h - 13h30/16h30  
 Bédarrides, à la mairie : lundi au vendredi 8h30/12h (sur RDV : 04 90 33 01 48)

■ **Service Public d'Assainissement Non Collectif (sur RDV)**  
 Althen-Monteux-Pernes : 04.90.61.15.50 - [spanc@sorguesducomtat.fr](mailto:spanc@sorguesducomtat.fr)  
 Bédarrides-Sorgues : Syndicat Rhône-Ventoux 04 90 60 81 81

## Sommaire

**04**

### À la une

Sans eux, rien ne tourne !

**06**

### Zoom sur...

Le Codev fait son bilan :  
 quatre années d'engagement citoyen

**08**

### En bref

**09**

### Le dessin de l'Écho

Eco-Défis : nos artisans et commerçants valorisés

**10**

### Dans les communes

Élections municipales et intercommunales :  
 votre voix compte double

**12**

### Reportage

Un territoire porté par la dynamique de ses entreprises

**14**

### L'interview

Étienne Ferracci, président du conseil d'administration de  
 la CAF de Vaucluse

**15**

### Questions / Réponses



## Édito

À l'approche d'une période électorale, la loi encadre strictement la communication des collectivités. Cela signifie que nous devons limiter nos propos pour rester dans un cadre d'information neutre, sans mise en avant personnelle ou politique.

C'est un exercice particulier, mais nécessaire pour garantir l'équité et la transparence.

Pour autant, la vie de notre territoire ne s'arrête pas.

Chaque jour, des acteurs engagés poursuivent leur action, au service de tous.

Nos agriculteurs, par exemple, se mobilisent avec la Maison des agriculteurs pour valoriser les produits locaux et les proposer en circuits courts.

Dans un autre domaine, Le Relais ouvre une grande surface dédiée à la seconde main, illustrant concrètement l'économie circulaire et solidaire.

Enfin, les partenaires de l'habitat se rassemblent autour d'une opération programmée de l'habitat afin d'accompagner les propriétaires dans la rénovation de logements dégradés, contribuant ainsi à améliorer durablement le cadre de vie.

Ces initiatives traduisent la vitalité et la solidarité de notre territoire. Elles rappellent que, quelles que soient les échéances électorales, la dynamique collective continue à se construire, grâce à celles et ceux qui s'engagent chaque jour.

Découvrez-les dans ce numéro d'automne de l'Écho.

Bonne lecture



### Centres Techniques Communautaires

**CTC - Althen-des-Paluds** - Chemin du Fresquonnet  
**04 90 61 15 96** - [services.techniques@althendespaluds.fr](mailto:services.techniques@althendespaluds.fr)

**CTC - Monteux** - 1, Chemin des Esquerts  
**04 90 66 97 20** - [monteux.stc@sorguesducomtat.fr](mailto:monteux.stc@sorguesducomtat.fr)

**CTC - Pernes-les-Fontaines** - 33, Avenue des Vignerons  
**04 90 61 64 91** - [pernes.stc@sorguesducomtat.fr](mailto:pernes.stc@sorguesducomtat.fr)

**CTC - Bédarrides - Sorgues** - 337, Avenue du Fournel  
**04 90 61 15 69** - [sorgues.stc@sorguesducomtat.fr](mailto:sorgues.stc@sorguesducomtat.fr)

**Encombrants** : enlèvement gratuit sur RDV (Tél : CTC) excepté pour  
 Pernes et Monteux, contacter le pôle environnement : 04 65 83 00 31

**Numéro spécial déchets/tri** : 04 65 83 00 31

### Déchetteries (horaires d'hiver)

À Pernes-les-Fontaines : route de Velleron (D31)  
 À Sorgues : petite route de Bédarrides (D183)  
 Lundi à vendredi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h50 • Samedi : 8h00 - 15h50  
 (Professionnels : accès du lundi au jeudi aux horaires habituels et le vendredi jusqu'à 12h00, pas d'accès le samedi)  
 Fermé dimanches et jours fériés

**Toutes les infos sur la collecte des ordures ménagères, les consignes de tri et les déchetteries**



### Suivez-nous sur



### L'ÉCHO DES SORGUES DU COMTAT

Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat  
 340, Boulevard d'Avignon - CS 60075 - 84170 Monteux  
**Tél. : 04 90 61 15 50**

**Directeur de la publication** : Christian GROS  
**Rédactrice en chef** : Claire CANTERO-TREMBLEY  
**Rédaction** : Pôle communication des Sorgues du Comtat  
**Crédits photos** : Pôle communication des Sorgues du Comtat, Porte Du Ventoux, Chambre d'Agriculture de Vaucluse.  
**Réalisation maquette** : Ambition-com  
**Impression** : MG Imprimerie  
**Tirage** : 3 000 ex. - Imprimé en France sur papier PEFC, issu de forêts gérées durablement.  
**Distribution** : Stereava.



## Sans eux, rien ne tourne !

Découvrez ceux qui veillent chaque jour à notre cadre de vie

*Du lever du jour aux derniers passages de balayeuse, des femmes et des hommes œuvrent pour la qualité de vie dans les Sorgues du Comtat. Ils sont les « premières lignes » du service public. Leur travail, visible ou discret, mérite attention, compréhension et respect.*

### Des métiers essentiels, souvent méconnus

Sur l'ensemble des Sorgues du Comtat, les agents communautaires travaillent au quotidien pour assurer des missions d'intérêt général. Leur engagement se retrouve dans chaque rue nettoyée, chaque espace vert entretenu, chaque collecte de déchets effectuée, chaque encombrants évacué ou chaque voirie rénovée.

Au pôle environnement et gestion des déchets à Monteux, les rieurs débutent leur tournée à 5h, du lundi au vendredi. En équipe avec le chauffeur du camion-benne, ils manœuvrent dans des rues parfois étroites, veillent à la sécurité des usagers comme à la leur, et garantissent une collecte indispensable au bon fonctionnement du vivre ensemble.

« Sans collecte, les déchets s'accumuleraient rapidement et perturberaient le cadre de vie », rappelle Loïc Legay, directeur du pôle environnement. Un travail discret, mais fondamental pour la salubrité publique.

### **Lorem ipsum**

Morbi pellentesque, mauris interdum porta tincidunt, neque orci molestie mauris, vitae iaculis dolor felis at nunc. Maecenas eu diam a leo porta interdum. In non massa quis odio feugiat sagittis. Quisque ac lorem. Maecenas ut sem sed ipsum suscipit malesuada. Nulla quis dui quis ante fermentum interdum.

Proin eget



### Un engagement commun : prendre soin du territoire

Quel que soit leur service, un fil conducteur réunit ces professionnels : leur investissement au service du territoire.

Parmi les préoccupations majeures que tous relèvent, les dépôts sauvages occupent une place centrale. L'enjeu n'est pas seulement environnemental : il interroge la manière dont chacun se sent responsable du lieu où il vit.

Les agents, régulièrement consultés, proposent des pistes d'amélioration, participent à des réunions thématiques et contribuent activement aux actions de sensibilisation menées par l'Agglo. Leur expérience est précieuse pour faire évoluer les pratiques et renforcer une approche positive du respect et du vivre ensemble.

### Entre discrétion et engagement

Chaque jour, ces agents travaillent pour garantir un territoire propre, agréable et sécurisé. Leur présence, parfois si habituelle qu'elle semble invisible, mérite pourtant d'être reconnue à sa juste valeur.

Redécouvrir leurs métiers, c'est aussi mieux comprendre l'importance de leurs missions et la place essentielle qu'ils occupent dans la vie quotidienne de chacun. Et mesurer le respect qu'ils méritent.

### Les chiffres

46	agents assurent la collecte des déchets	4	agents assermentés composent la brigade environnementale	1	équipe dédiée au ramassage des dépôts sauvages au pied des colonies, créée en 2025	XX	agents assurent l'entretien des voiries	XX	agents prennent soin des espaces verts publics
----	---	---	--	---	--	----	---	----	--

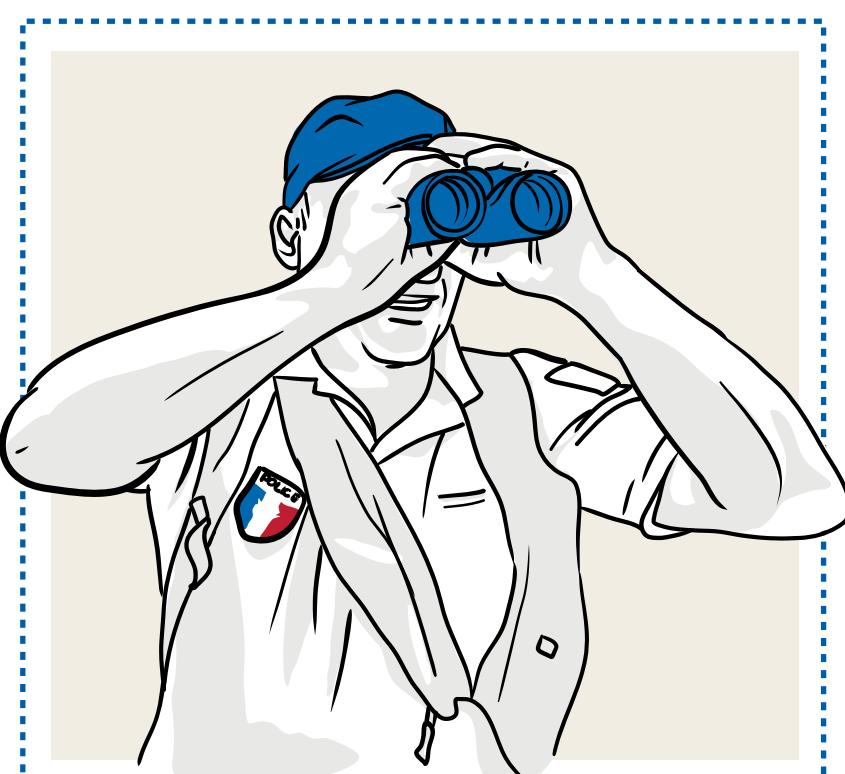
### Respect, bienveillance : on à tous a y gagner

Comme de nombreux agents communautaires, les rieurs, les agents de voirie, de propreté ou encore les responsables des déchetteries, constatent parfois une méconnaissance de leurs missions. Une benne qui ralentit la circulation quelques minutes, un balisage installé pour sécuriser une intervention, des horaires de dépôts à respecter en déchetterie, autant de situations qui peuvent susciter de l'impatience, alors qu'elles répondent avant tout à une nécessité de service public.

Dans les communes, les agents de propreté urbaine assurent le balayage des rues, veillent à la propreté des sanitaires publics ou des parcs. Les équipes des espaces verts entretiennent les jardins municipaux, les agents de voirie sécurisent les routes, ceux en déchetterie s'assurent des bons gestes de tri.

Tous font le même constat : au-delà de leurs missions techniques, ils œuvrent avant tout pour le bien-être de chacun.

Même l'agent chargé de l'entretien des canaux, indispensables au drainage, à l'irrigation et à la prévention des inondations, s'emploie à préserver un patrimoine commun. Ses interventions révèlent parfois des comportements d'usagers peu respectueux, mais renforcent surtout la nécessité de sensibiliser au rôle que chacun peut jouer.



### Une brigade de proximité pour accompagner et sensibiliser

Pour lutter contre les dépôts sauvages et les incivilités sur l'espace public, la communauté d'agglomération a créé une brigade environnementale. Composée d'agents assermentés, elle mène un travail à la fois pédagogique et d'investigation. Sur le terrain, ces agents informent, expliquent les règles de dépôt, et interviennent pour identifier les auteurs en cas d'infraction. Un dispositif qui contribue à préserver le cadre de vie, tout en renforçant la compréhension des enjeux de propreté sur le territoire.



# Le Codev fait son bilan : quatre années d'engagement citoyen

## Une instance indépendante au service des enjeux du territoire

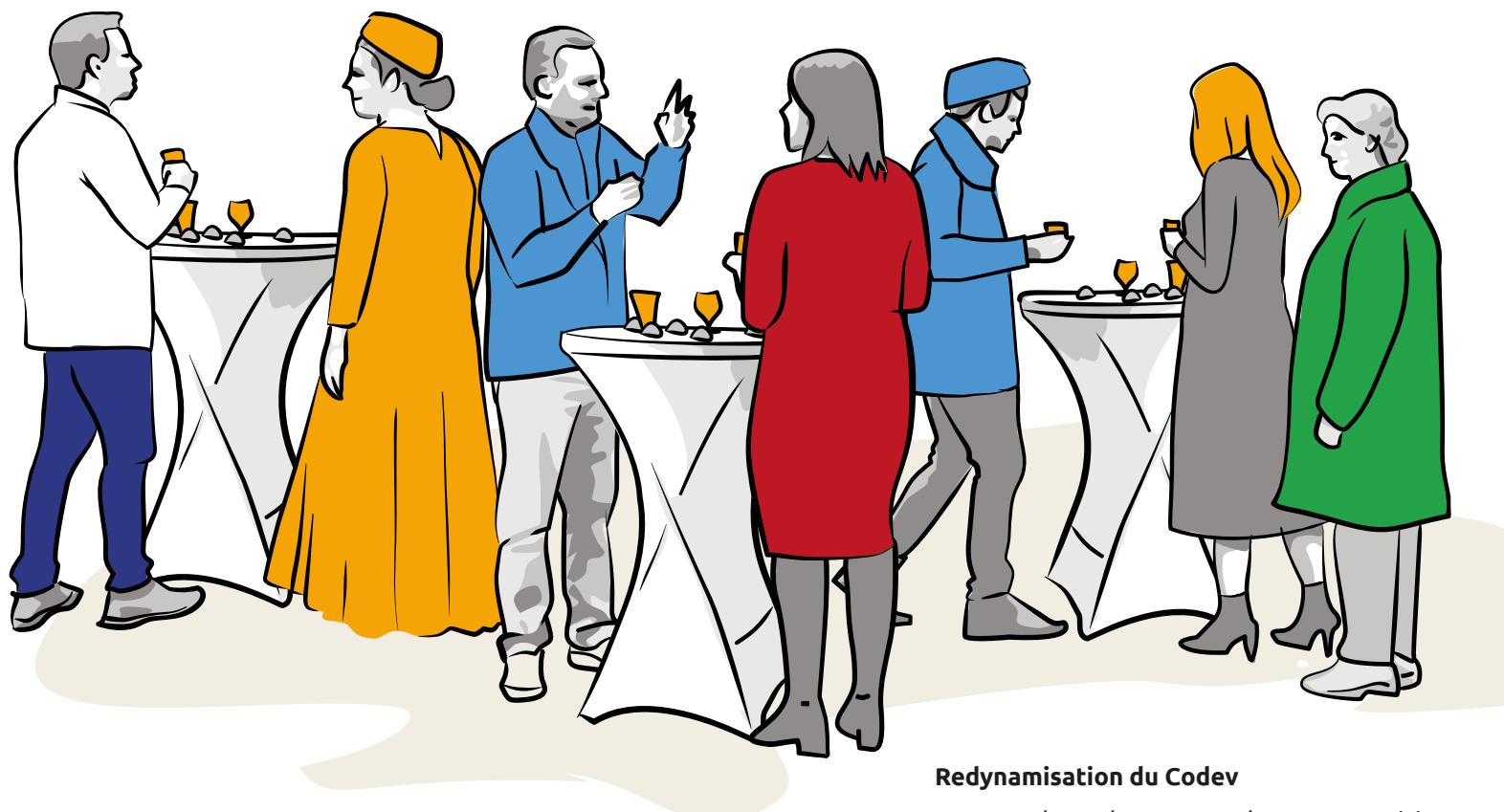
Composé de 30 membres bénévoles issus de la société civile, le Conseil de Développement (Codev) de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat arrive au terme de son mandat. Mobilisé sur cinq saisines et impliqué dans de nombreux groupes de travail, il dresse aujourd'hui le bilan de quatre ans d'action au cœur des politiques publiques locales.

Depuis quatre ans, le Codev accompagne la Communauté d'Agglomération des Sorgues du Comtat en apportant un regard citoyen indépendant sur les projets structurants du territoire. Cette instance consultative, composée de 30 membres issus d'horizons variés, a pour mission de nourrir la réflexion publique, d'encourager la participation citoyenne et de favoriser un dialogue ouvert entre habitants, élus et services. Au fil du mandat, le Codev s'est saisi de cinq sujets majeurs, confiés par les élus ou initiés par l'instance elle-même, illustrant son investissement constant et sa volonté d'agir de manière constructive sur les enjeux locaux.



XXXXXX

Morbi pellentesque, mauris interdum porta tincidunt, neque orci molestie mauris, vitae iaculis dolor felis at nunc. Maecenas eu diam a leo porta interdum. In non massa quis odio feugiat sagittis. Quisque ac lorem.



## Redynamisation du Codev

En 2025, le Codev a engagé une auto-saisine consacrée à la modernisation de son fonctionnement, avec l'objectif de renforcer son attractivité, sa visibilité et la participation citoyenne. Plusieurs actions ont été menées : présence sur des forums et événements, campagnes de sensibilisation, communication renforcée et création des Rencontres du Citoyen. La première édition, en juin 2025, consacrée au thème « Une justice pour tous », a rassemblé habitants, acteurs locaux et

membres du Codev, confirmant l'intérêt de ce nouveau format ouvert au débat public.

À l'approche du renouvellement de l'instance, le Codev poursuit ses travaux sur des thématiques stratégiques : adaptation au changement climatique, mobilités durables, transition écologique, cohésion sociale et préservation de la biodiversité. Autant de sujets qui continueront d'alimenter les échanges entre citoyens et institution, et de renforcer la qualité des projets menés sur le territoire.

## Les chiffres

**30**  
membres bénévoles

**5**  
saisines menées

**1**  
plénière tous les deux mois

**1**  
soirée annuelle depuis 2024

## Mobilisation et implication directes

Ses membres ont été régulièrement mobilisés dans les groupes de travail de la CASC, où ils ont apporté une contribution précieuse sur des thématiques clés : Plan Climat Air Énergie Territorial, mobilités et déplacements doux, gestion des déchets, propreté urbaine ou encore biodiversité. Leur participation a permis d'enrichir plusieurs démarches structurantes, notamment l'élaboration du plan d'actions du PCAET adopté en 2024. Le Codev a également été associé à des travaux liés à la gestion de l'eau, à l'assainissement, à l'aménagement de l'espace ou encore à la prévention au sein des politiques de cohésion sociale, renforçant ainsi la dimension transversale de son action.

Parmi les projets les plus emblématiques figure la Charte de l'Arbre, véritable document-cadre dédié à la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine arboré. L'implication du Codev a été déterminante : analyses, participation aux échanges techniques, propositions d'indicateurs et recommandations pour ancrer le projet dans une vision durable et partagée. Cette contribution a permis d'intégrer des enjeux écologiques, pédagogiques et patrimoniaux au cœur d'un document destiné à guider l'action publique sur le long terme.

L'instance fonctionne selon un rythme régulier : une plénière tous les deux mois, organisée à tour de rôle dans les cinq communes, favorise la proximité territoriale et permet aux membres de mieux comprendre les spécificités locales. Depuis 2024, une soirée annuelle réunit élus, techniciens et membres du Codev afin de partager les avancées, affiner les priorités et renforcer la dynamique collective. Ce rendez-vous est désormais un temps fort de la vie démocratique locale, apprécié pour la qualité des échanges qu'il suscite.

**66** S'engager au sein du Codev, c'est participer à une démarche constructive au service de l'intérêt général. Chacun apporte son expérience, et c'est cette diversité qui fait la richesse de nos échanges.

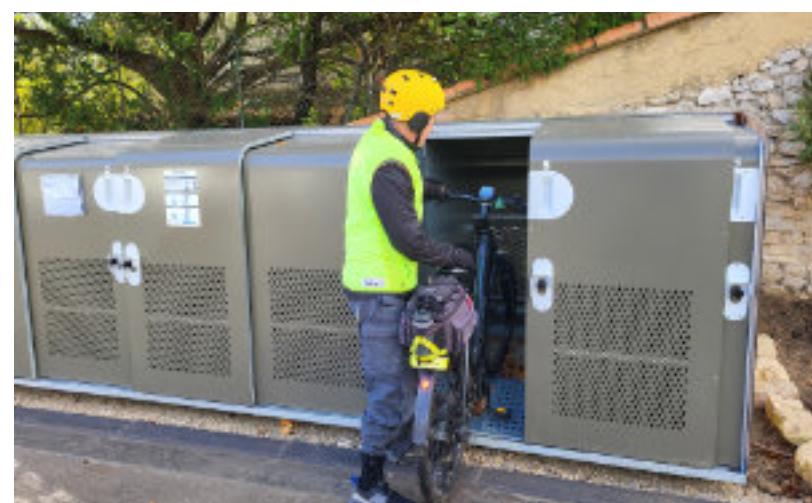


Environnement

### Une deuxième vie pour les bâches

Réutiliser, recycler, réduire sont trois verbes que nous employons souvent dans nos messages grand public sur les déchets. Nous l'avons également appliquée en interne en réutilisant nos anciennes bâches des bennes à ordures. Habituellement destinées à être éliminées, ces bâches ont été confiées à une structure d'insertion par l'activité économique et l'emploi, pour être transformées en ... trousses !

Ce travail en a permis la création de 200, toutes uniques et entièrement réalisées à partir de ces matériaux revalorisés. Grâce aux compétences en couture et en assemblage mais aussi à la créativité de ceux qui les ont fabriqués, ce projet répond à un double objectif : réduire la quantité de déchets issus d'équipements techniques et donner une nouvelle vie à des matières encore exploitable. Ces trousses serviront lors d'actions de sensibilisation, dans des programmes éducatifs ou comme récompenses écoresponsables dans des initiatives portées par l'Agglo. Une manière simple et parlante d'illustrer comment un déchet peut devenir une ressource utile pour le territoire.



Mobilité douce

### Des consignes vélo sécurisées en test

À Pernes-les-Fontaines, deux modules composés de six box individuels chacun ont été installés : l'un au complexe sportif, l'autre sur le parking Frédéric-Mistral. L'objectif est d'encourager les mobilités douces grâce à des consignes vélo gratuites, sécurisées et accessibles à tous. L'accès fonctionne via l'application La Ruche à Vélos, après création d'un compte et validation par e-mail. Une fois sur place, l'utilisateur voit quel box est disponible et peut en déverrouiller la porte depuis son téléphone. La durée de stationnement est limitée à 2 ou 4 heures, renouvelable une fois pour garantir la rotation et éviter l'immobilisation longue durée.

Ce test répond à la réalité locale : 70 % des déplacements font moins de 5 km, une distance idéale pour privilégier le vélo. La phase d'expérimentation permettra d'évaluer l'usage, la pertinence des emplacements et les éventuels besoins d'extension du dispositif.



Biodiversité

### Comprendre la gestion des espaces naturels

Une quinzaine de panneaux sensibilisant à la biodiversité ont été installés sur le territoire pour mieux expliquer les pratiques de gestion mises en place par nos services. Ils valorisent notamment le rôle de la faune qui vit dans le sol, essentielle à leur fertilité et à l'équilibre écologique.

Ces panneaux permettent de comprendre pourquoi certaines zones ne sont volontairement pas tondues ou pourquoi des amas de branches sont laissés en place : ces aménagements servent d'abris, de nourriture et de zones de reproduction pour les espèces du sol. Selon Brice Brun, agent responsable du dispositif, plusieurs habitants ont déjà exprimé leur satisfaction face à cette initiative, comprenant davantage la logique écologique qui préside à ces pratiques et l'impact positif qu'elles génèrent à long terme pour les espaces naturels



Social

### France Services distingué pour ses actions auprès des jeunes

Le 5 décembre, lors de la Journée départementale des Maisons France Services, notre réseau local a obtenu le 1<sup>er</sup> Prix Or du Challenge France Services. Cette distinction récompense les actions menées auprès des publics les plus éloignés des démarches administratives, en particulier les jeunes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la compétence France Services est portée par l'intercommunalité à Sorgues et Monteuix, et bientôt à Pernes-les-Fontaines. Les conseillers accompagnent les habitants dans leurs démarches liées à la CAF, aux impôts, à la retraite, à la recherche d'emploi ou à toute autre formalité administrative.

Au-delà de cet accompagnement individuel, des **ateliers numériques** permettent aux habitants de gagner en autonomie dans leurs usages du digital.

L'obtention de ce prix confirme la pertinence de cet accompagnement de proximité et encourage la poursuite d'un service accessible, humain et adapté aux besoins des habitants.



Éco-Défis valorise les artisans et commerçants de nos 5 communes qui s'engagent pour un territoire plus durable. En 2025, 51 d'entre eux ont été récompensées pour leurs actions concrètes en faveur de l'environnement.



Illustration : Valérie Mathieu



# Élections municipales et intercommunales : votre voix compte double

Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections dans chacune des 36 000 communes de France.

Savez-vous que les élections concernent aussi votre intercommunalité ? En effet, depuis 2020 les élections municipales sont devenues les élections « municipales et intercommunales ». Cela veut dire que lors de l'élection municipale, un certain nombre d'élus sont désignés pour représenter leur commune au sein de l'intercommunalité. On vous explique tout.

## Pour voter, il faut être inscrit



### Qui peut s'inscrire ?

Toute personne majeure, de nationalité française ou citoyenne de l'Union européenne résidant en France

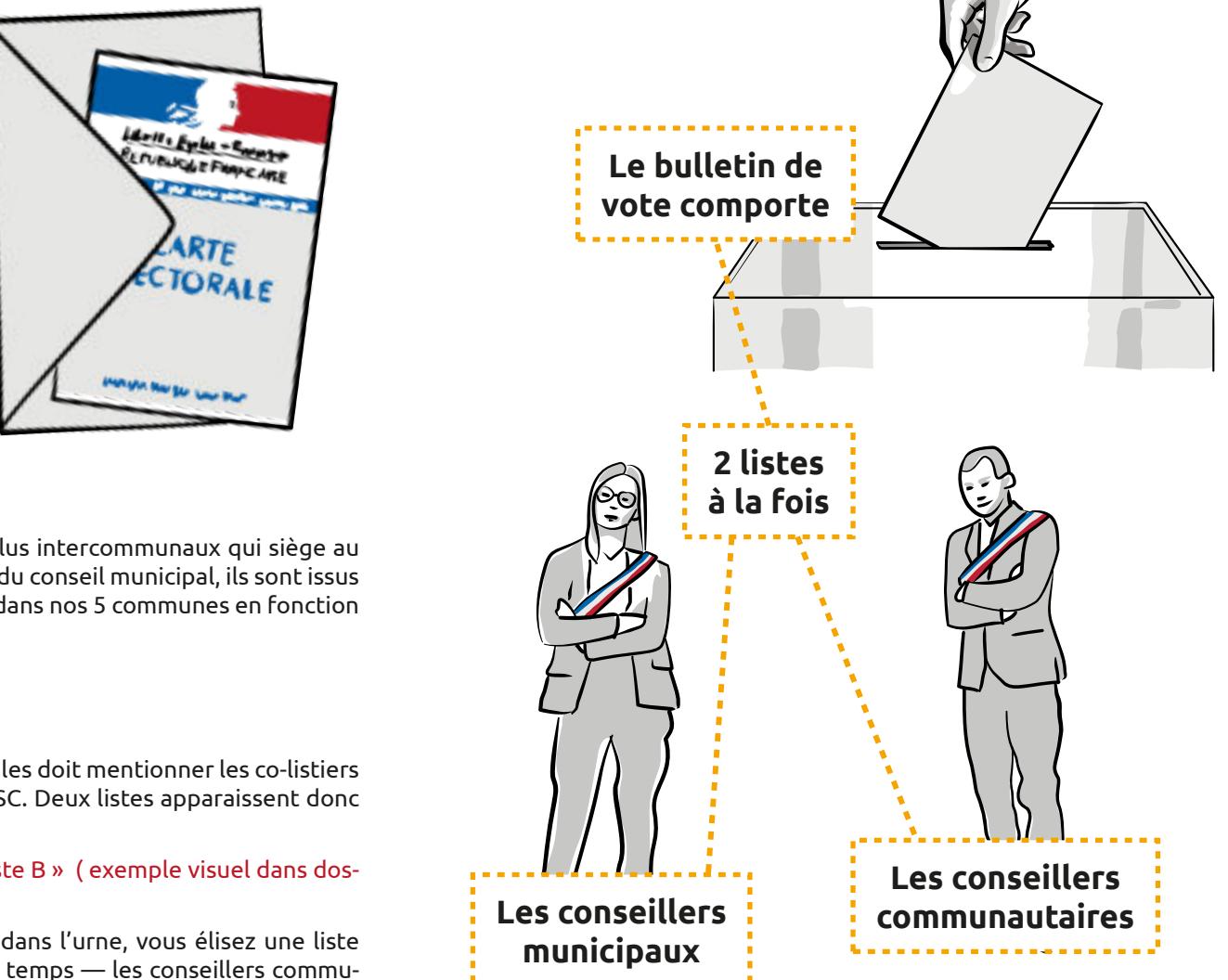
### Comment faire ?

Avec un justificatif d'identité et de domicile :

- En ligne : sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)
- En mairie de votre domicile
- Par courrier en envoyant à votre mairie une copie de votre pièce d'identité, un justificatif de domicile, le formulaire cerfa 12669\*02 rempli

### Jusqu'à quand ?

Vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour vous inscrire. Dans certains cas particuliers le délai est reporté au 5 mars 2026.



Quarante-sept, c'est le nombre d'élus intercommunaux qui siègent au Conseil de Communauté. A l'image du conseil municipal, ils sont issus des différentes listes de candidats dans nos 5 communes en fonction du résultat du vote des électeurs.

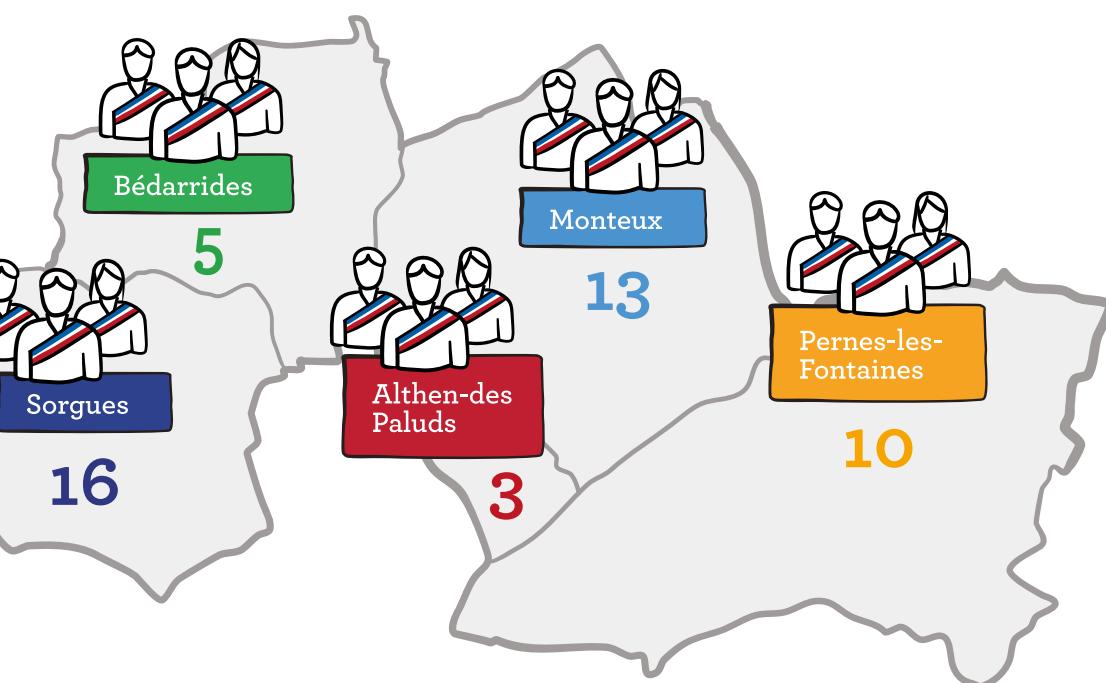
### Lors des élections :

Chaque liste aux élections municipales doit mentionner les co-listiers qui seront amenés à siéger à la CASC. Deux listes apparaissent donc sur le bulletin de vote.

Dessin avec listes « Liste A » « Liste B » (exemple visuel dans dossier)

En mettant votre bulletin de vote dans l'urne, vous élisez une liste municipale, mais aussi — en même temps — les conseillers communautaires qui siégeront au sein de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat (CASC).

## Nombre de conseiller communautaire par commune



### Après les élections :

En fonction des résultats obtenus par chaque liste dans les différentes communes, les nouveaux élus communaux prennent officiellement leur fonction au sein du Conseil Municipal.

Puis chaque commune envoie à l'intercommunalité les noms des conseillers de la majorité et des oppositions qui composeront les 47 membres du conseil de communauté de manière proportionnelle en fonction des résultats des élections

Il est possible que certaines listes qui n'obtiennent pas suffisamment de voix n'aient pas de représentants à l'intercommunalité.

Ensuite, les 47 élus des communes sont convoqués à la première séance d'installation officielle du Conseil de Communauté pour les 6 ans du mandat.

Lors de cette première séance, ils élisent parmi eux le président et les vice-présidents. Chacun des 47 conseillers communautaires peut être candidat.

### Et ensuite ?

Une fois installé, le Conseil de Communauté peut commencer à travailler et à organiser la vie intercommunale pour les six ans du mandat. Dans les séances suivantes seront ainsi créées les commissions et voté le budget 2026 avant la fin du mois d'avril.

Le conseil de communauté décide et pilote, tout au long du mandat, les projets portant sur l'ensemble du territoire : développement économique, mobilités, environnement, gestion des déchets, aménagement, tourisme, voirie, risques inondations, social... Autant de sujets qui influencent directement la vie quotidienne des habitants des cinq communes.

Voter aux élections municipales et intercommunales, c'est donc participer pleinement à la vie démocratique locale.

En choisissant vos élus municipaux, vous contribuez aussi à choisir ceux qui représenteront votre commune au sein de l'intercommunalité.

Quelques minutes suffisent pour pouvoir voter... et participer aux décisions qui comptent vraiment pour votre quotidien.



## Un territoire porté par la dynamique de ses entreprises

### Zoom sur deux PME industrielles de Sorgues lauréates du Fonds Vert - Territoire d'Industrie

Intégrée au dispositif Territoire d'Industrie Vaucluse, la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat voit deux entreprises locales distinguées dans le cadre du Fonds Vert du plan France 2030. Reatech et Ikone, toutes deux implantées dans la zone intercommunale du Fournal à Sorgues, incarnent une nouvelle génération d'entrepreneurs engagés dans la modernisation de leurs outils de production et la réduction de leur impact environnemental.

#### La chaudronnerie REATECH

Antoine Coullomb et Elodie Forat ont repris Reatech en 2023. La chaudronnerie créée dans les années 2000 est spécialisée en construction métallique et maintenance industrielle. En deux ans, les deux associés ont multiplié les effectifs par six et le chiffre d'affaires par 3. Dans le même temps ils ont obtenu la certification Iso 9001 Management et le label Management Santé, Sécurité et Environnement.



Leurs projets sont nombreux, attirer les secteurs d'activités du nucléaire, de l'hydraulique et de la cosmétique pour étoffer leur portefeuille clients composé principalement des industries agroalimentaires et de la filière pharmaceutique.

Leur leitmotiv, « redonner vie aux métiers de la chaudronnerie, les rendre attractifs. Ce sont des métiers passionnants dont les jeunes doivent s'emparer », assure Elodie Forat en précisant accueillir des stagiaires et des apprentis.

Grâce à l'aide du Fonds Vert, Reatech va se donner les moyens d'atteindre ses objectifs. Première étape, la modernisation du parc machine et la rénovation des ateliers.

XXX

Pellentesque nec lectus non risus auctor lobortis. Vestibulum sit amet dolor a ante suscipit pulvinar. Sed lacinia. Aliquam erat volutpat. In hac habitasse platea dictumst. Vivamus sit amet sem vitae tellus ultricies consequat. Integer tincidunt tellus eget justo. Class aptent taciti sociosqu ad litora torquent per conubia nostra, per inceptos hymenaeos.

Morbi pellentesque, mauris interdum porta tincidunt,



#### IKONE, la sérigraphie 2.0

Antoine Morvant et Mathieu Bataille ont racheté en 2019, la Sérigraphie Fouque, installée dans la zone de Fournal depuis 1982. Baptisé Ikone, l'activité est spécialisée dans la personnalisation de vêtements pour les associations, entreprises et collectivités. En 6 ans, le chiffre d'affaires a bondi, multiplié par 4,5 et les effectifs sont passés de 5 à 20 salariés.

Si le cœur battant de la production de sérigraphie, broderie, impressions digitales, reste à Sorgues dans un atelier de 1000 m<sup>2</sup>, les entrepreneurs ont développé un service commercial en s'appuyant sur des antennes à Paris et dans le Grand Est.

Grâce à l'apport financier du Fonds vert, ils vont pouvoir enfin renouve-

ler les carrousels de machines dont certaines sont plus vieilles que l'entreprise puisqu'achetées d'occasion à la création.

A la clé, ils visent la reconquête du marché Français voire Européen, soumis à une rude concurrence, « en Europe du sud et de l'Est, les usines sont plus grosses et surtout plus récentes », et portent un fort enjeu environnemental, « les vieux équipements sont énergivores, investir permettra aussi de répondre aux besoins de modernisation et de digitalisation des process et de la productivité » souligne Antoine Morvant.

Et ce n'est pas tout, dans le cahier des charges, ils ont coché la réduction des déchets de production et l'attractivité pour mieux recruter entre autres.

#### Les chiffres



35

emplois créés  
à Sorgues sur les 2 sites



2,5

millions d'euros  
de CA pour Reatech



3,6

millions d'euros  
de CA pour Ikone



60%

de subventions  
Fonds vert sur le montant total éligible engagé par Ikone



30%

de subventions  
Fonds vert sur le montant total éligible engagé par Reatech

Acquérir des machines plus performantes, plus productives et sécurisées, c'est aussi réduire l'impact environnemental des installations actuelles, baisser le coût et l'utilisation de l'énergie.

Développer l'attractivité des métiers c'est offrir de bonnes conditions de travail et permettre des montées en compétences.

Réorganiser Reatech, c'est aussi penser des espaces pour les salariés et « à terme pouvoir étoffer l'équipe de 24 à 30 collaborateurs à l'horizon 2028 ».

# Faciliter l'accès aux services pour tous

Le président du conseil d'administration de la CAF de Vaucluse évoque le partenariat avec les Sorgues du Comtat

*La CAF de Vaucluse et la Communauté d'agglomération partagent un objectif commun : améliorer l'accès aux services pour l'ensemble des habitants. Entretien avec Étienne Ferracci.*

## Pourquoi ce partenariat entre la CAF et les Sorgues du Comtat ?

La communauté d'agglomération a la volonté de garantir un cadre cohérent et un accès facilité aux services à toutes les familles et tous les habitants de son territoire. Cela s'inscrit aussi dans l'ADN de la CAF, c'était donc logique, suite également à l'engagement des communes qui la composent, d'officialiser un partenariat, le plus important à mon sens, en signant une convention territoriale globale en fin d'année 2022. Elle devrait d'ailleurs être renouvelée au printemps 2026.

## En quoi cette convention profite-t-elle directement aux habitants ?

En actant des axes de travail et d'évolution, particulièrement dans les domaines d'intervention de la CAF comme le logement, la petite enfance, la jeunesse, l'insertion, le cadre de vie, la solidarité, le handicap, cette convention permet une mise en réseau optimisée des acteurs du territoire. C'est en cela que l'accès aux services est facilité.

## Pourquoi ce partenariat constitue-t-il un enjeu fort pour le territoire ?

En fin d'année 2022, quand la communauté d'agglomération et la Caf ont signé la convention territoriale globale, on comptait quelque 10 400 allocataires sur l'ensemble des communes des Sorgues du Comtat.



**Bio express**  
**Né et grandi à Avignon**  
**1982 - Entrée dans la Police nationale**  
**Parcours professionnel à Paris, Lyon, Marseille et Avignon**  
**2017 - Devient administrateur de la CAF en tant que syndicaliste Unité SGP FO**  
**2022 - Élu président du conseil d'administration de la CAF en mars 2022**

La CAF avait participé financièrement à de nombreux projets, à hauteur de 3,5 millions d'euros de subventions accordées par sa commission Action Sociale. Parmi eux : 7 projets de crèches, 5 de micro-crèches, 1 lieu d'accueil parents-enfants, 5 centres de loisirs sans hébergement, le CeSam ou centre social d'actions municipales et 1 espace de vie sociale.

C'était donc déterminant d'officialiser un partenariat avantageux pour les habitants, avec la finalité de construire ensemble des projets stratégiques et d'assurer un suivi des actions programmées.

## Comment sont décidés les financements attribués aux projets du territoire ?

Les dossiers portés par les collectivités sont étudiés au sein de la commission d'Actions Sociales où siègent des administrateurs de la CAF. C'est au cœur de cette commission que se nouent les liens entre les collectivités et la CAF, à partir d'un projet social en adéquation avec les besoins du terrain et cohérent avec les actions prévues.

# Vous avez des Questions ?

Nous y répondons dans cette rubrique

*Vous êtes nombreux à nous poser des questions pratiques sur des sujets de vie quotidienne ou sur le fonctionnement de notre intercommunalité. Nous les partageons en y apportant les réponses qui peuvent vous être utiles.*



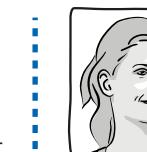
**Driss B.  
Sorgues**

Je souhaite créer mon entreprise. Comment connaître les dispositifs d'accompagnement existants sur le territoire ? Quels sont les services ou structures vers lesquels je peux me tourner pour développer mon activité en bénéficiant d'un premier niveau d'information ?

*OPour tout projet de création ou de développement d'activité, le premier contact recommandé est le service Développement économique de l'Agglomération. Ce service analyse le projet (statut, implantation, filière, besoins) et oriente ensuite le porteur vers les interlocuteurs adaptés : RILE, Initiative Terres de Vaucluse, Initiative Ventoux, CCI, Chambre des Métiers (CMAR), Chambre d'Agriculture, ou d'autres partenaires spécialisés.*

*Il est conseillé de solliciter ce service dès les premières étapes du projet, avant même la création officielle de l'entreprise.*

**Service.eco@sorguesducomtat.fr  
0490611566**



**Adeline F.  
Pernes-les-Fontaines**

Intéressée par l'actualité de ma commune et par le fonctionnement de l'intercommunalité, je voudrais savoir quels espaces d'information sont accessibles au public. Les séances du conseil communautaire sont-elles ouvertes aux habitants ? Et si oui, comment connaître les dates, les lieux ?

*Les habitants peuvent suivre l'actualité communale et intercommunale grâce à plusieurs outils d'information : sites internet des communes, site de la Communauté d'Agglomération, publications telles que L'Echo des Sorgues.*

*Les conseils communautaires sont publics : tout habitant peut y assister librement sans toutefois pouvoir s'exprimer. Les dates, horaires et lieux des séances sont annoncés en amont sur les supports de communication de l'Agglo. Ces réunions permettent de mieux comprendre le fonctionnement institutionnel, les décisions prises et les projets en cours sur l'ensemble des cinq communes.*



**Caroline K.  
Monteux**

Nouvellement commerçante à Monteux, j'ai entendu parler de la labellisation ECO DEFI. En quoi consiste ce dispositif et quelles sont les conditions pour candidater ?

*Eco Défi valorise les commerçants et artisans adoptant des pratiques écoresponsables. Pour tenter d'obtenir une labellisation, il faut dans un premier temps vous assurer d'une démarche environnementale et responsable au sein de votre enseigne : réduction et tri des déchets, réemploi, amélioration de la performance énergétique, actions en faveur de la qualité de service etc... Après étude de votre dossier, la labellisation peut vous être attribuée en bronze, argent ou or.*

*Notre service développement économique est à votre disposition pour vous en dire plus*  
**Service.eco@sorguesducomtat.fr  
0490611566**



## Pour poser une question



communication@sorguesducomtat.fr



Sur le site web



communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat (en MP)

Solidarité

Environnement

Proximité

Propreté

Aménagement

Mobilité

Économie

Tourisme

**LES SORGUES DU COMTAT VOUS  
SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE**

**2026**

